



La Lettre du Terrier

N°2 de octobre 2022

Le mot du Maire :

Chers concitoyennes, concitoyens, bonjour,

Déjà octobre, la deuxième lettre du Terrier de l'année, rédigée par nos soins, vient vous tenir informer des principaux faits communaux de l'année.

Alain Gendry, 1er adjoint, pour les nouveaux habitants, vous a relevé, ci-après, les principales décisions dont vous prendrez connaissances, en particulier le devenir de l'ancienne école, aujourd'hui discuter à l'échelle communautaire, étant donné la compétence transférée des accueils de loisirs à la CCPG, et la fin des travaux de l'hôpital, désormais considéré « agglomération », facilitant ainsi sa réglementation routière. L'aménagement d'un futur espace jeux (2023), pour nos plus jeunes, sera l'aboutissement d'une demande émanant de nos jeunes familles, qui sera satisfaite probablement certaines associations (football, gym, centre de loisirs...).

Les festivités du 13 juillet ont été malheureusement encore perturbés, non pas par la covid, comme les années passées, mais par la canicule, cette fois-ci.

Le repas communal animé pour l'occasion, qui aurait dû faire le plaisir d'un public jeune plus nombreux. La Gatinelle réduite au simple, mais, toujours participatifs circuits de randonnées.

Ne surtout pas croire à la fatalité, mais bien se mobiliser pour recréer cette convivialité, nécessaire à notre bien-être.

Je vous donne donc rendez-vous, on croise les doigts, pour les vœux du maire en janvier, nous reparlerons, bien sûr, de toute ces choses-là de vive voix.

A bientôt

Patrice BERGEON Votre Maire

Depuis 8 mois, nous avons prévu, étudié, voir réalisé :

1. Bâtiments communaux :

- Projet ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) =centre de loisirs : choix du maître d'œuvre et des prestataires puis remise en cause de la compétence de la commune pour porter de projet

Lors de conseil d'avril nous avons choisi l'atelier d'architecture MANSON-MONGIATTI en tant que maître d'œuvre pour la conduite de notre projet de transformation de notre école en centre de loisirs, et avons accepté son devis de 36 000,00 € HT soit 43 200,00 € TTC

Lors du conseil de mai nous avons choisi et accepté les devis des prestataires pour :

-le contrôle technique, la SOCOTEC pour 5 520 € TTC

-la sécurité et la protection de la santé, VERITAS pour 3 780,00 € TTC

-les diagnostics amiante et plomb avant-travaux, DEKRA pour 504,00 € TTC + 42,00 € TTC / test

-l'audit énergétique, Energio (société choisie par le SIEDS) : 2 166,00 € TTC dont 50% subventionné par le SIEDS

En juin, nous avons posé un revêtement de sol neuf dans le préau pour une coût de 1010.16€ et le CSC (Centre SocioCultuel) a pris à sa charge le lavage des murs ainsi que les peintures afin d'avoir l'autorisation d'ouverture par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour les 2 mois d'été.

Par un mail du 1^{er} septembre, Mme PETITJEAN Sous-Préfète de Parthenay a annoncé au maire que ce projet ne peut être porté par la commune mais par la communauté de commune et ainsi rend non valide nos décisions de notre conseil municipal d'avril, alors que ses services avaient validé ces décisions.

➤ Réfection muret de la mairie :

Le muret de la mairie se détériore depuis un certain temps, dû aux plantations et à l'humidité qu'il s'y infiltre. Les plantations et la terre ont été retiré, et Monsieur le Maire suggère de supprimer la jardinière tout en laissant le muret porteur de la rampe d'escalier. Il a été demandé un devis auprès d'ABCR 79, Monsieur RIMBERT Sébastien. Celui-ci s'élève à 506,51 €TTC.

Après échange, le conseil municipal souhaite revoir les différentes options qui peuvent être envisagées pour le devenir du muret,

Monsieur le Maire propose de rencontrer Monsieur RIMBERT avec les élus concernés.

➤ tables de pique-nique sur le site du Terrier

Lors de la réunion de conseil municipal de juin nous avons accepté le devis de SEMIO pour 2 tables de piquenique en béton pour la somme de 2 817,60 € TTC .

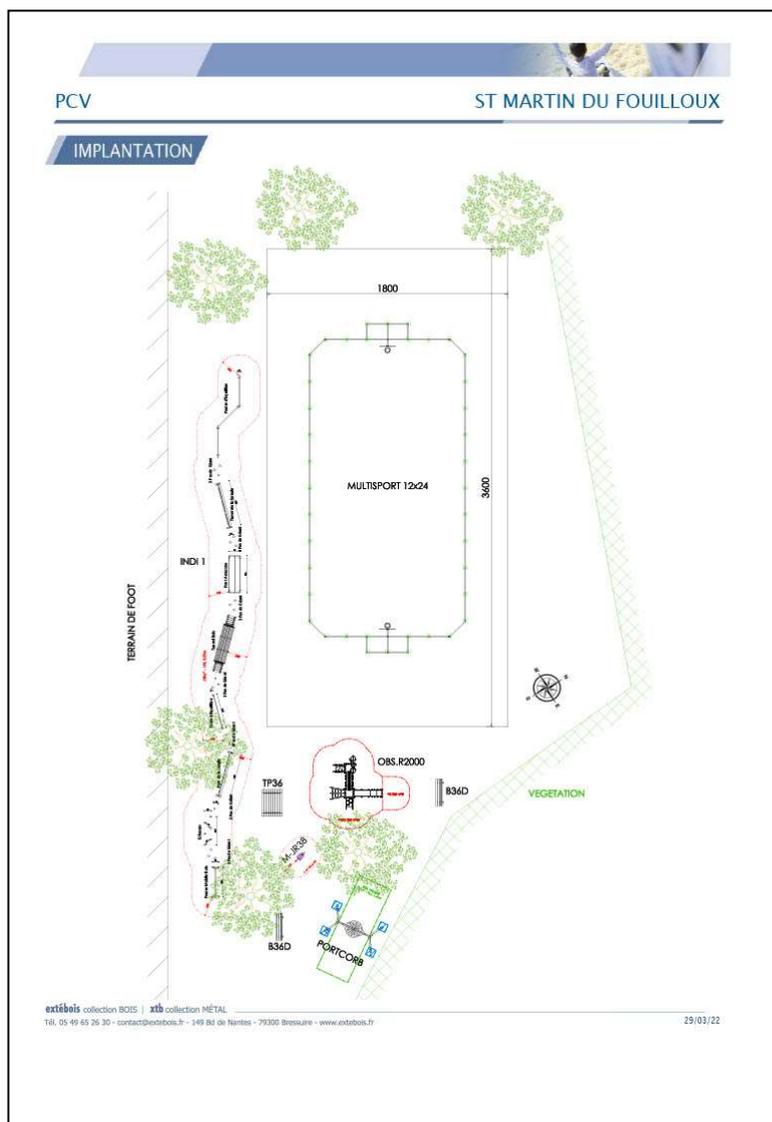


Une plateforme de béton a été réalisée pour chaque table par notre employé Patrice Souchard aidé de Serge Savin adjoint au maire. Les tables ont été livrées et installées en juillet



➤ Projet air de jeux :

Lors du conseil du 12 septembre nous avons validé le devis de l'entreprise PCV Collectivités d'Echire pour un montant de 79326€ afin de transformer le terrain de tennis en terrain multisports ainsi que l'installation d'une aire de jeux de 3 ans à 12 ans. Les demandes de subventions vont être faites d'ici la fin de l'année.



2. Voirie :

➤ Aménagement de sécurité à l'Hopiteau :

Les travaux de sécurisation de l'Hopiteau se sont réalisés en juin,



➤ Panneaux attention enfants :

Lors du conseil du 12 septembre nous avons acceptés un devis de 730.80€ TTC pour 4 panneaux « Attention Enfants » afin de remplacer ceux installés dans le bourg et dans un état de dégradation avancé, ainsi que la nécessité d'en installer des neufs à l'Hopiteau.



3. Matériel et Equipements :

➤ Benne Communale :



-Achat nouvelle benne :

Lors du conseil du 25 octobre 2021, un devis d'Auriau de 12 420 € TTC avait été accepté. Après négociation et l'ajout de deux options, un nouveau devis de 13 200 € TTC a été accepté lors du conseil de mars.

-Vente ancienne benne :

Nous avons vendu l'ancienne benne 800€ à un particulier qui nous a fait la meilleure offre

4. Adhésions de la commune

➤ renouvellement de l'adhésion au FREDON79

En février nous avons décidé de renouveler l'adhésion au FREDON 79 pour un montant de 46.75 dont une part forfaitaire de 40 euros et d'une participation de 0.03€ par habitant
Rappelons que l'adhésion de la commune au FREDON 79 permet aux habitants d'obtenir des tarifs préférentiels pour les interventions et fournitures et prêts de matériels en partenariat avec Place'Net79.

Un dépliant est disponible à la mairie pour consultation.

➤ convention de fourrière canine avec ANIMAL'OR

La commune n'étant pas dotée d'un espace réglementaire pour accueillir les animaux en divagation, sur proposition du Maire lors du conseil de juin nous avons accepté une convention de fourrière animale avec ANIMAL'OR qui travaille avec la commune de Vasles.

Pour l'exécution de la prestation, la convention portera sur :

- la capture des chiens errants identifiés ou non identifiés sur la voie publique et leur transport en fourrière ;
- la capture des chiens dangereux visés à l'article L211-11 du Code Rural ;
- les chiens non errants la voie publique, mais dont le propriétaire est défaillant : la réquisition sera ordonnée par le maire ;
- l'accueil et la garde des chiens trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire intercommunal ;

Sur l'appel des personnes désignées par la commune, ANIMAL'OR assure :

- en urgence la capture des chiens errants sur la voie publique ;
- dans les trois heures suivant l'appel, l'enlèvement auprès des services municipaux des chiens trouvés sur la voie publique ;
- la prise en charge des cadavres des chiens trouvés morts sur la voie publique

Les prestations sont assurées 24h sur 24 et 2 jours sur 7

La participation de la commune est de 0,5616 € par an et par habitant, soit un montant pour l'année 2022 de 137,03 € TTC, pour 244 habitants.

Le nombre d'habitants pris en compte sera celui indiqué par l'Insee en début d'année civile.

Les frais de fourrière sont à acquitter par le propriétaire de l'animal : forfait de capture : 50 € ; forfait journalier d'hébergement : 10 € /nuit ; dépôt de cadavre d'animaux : 50 € ; tatouage, identification puce électronique, vaccins, stérilisation ou euthanasie sont dépendants des tarifs exercés par le vétérinaire qui sera en charge de l'animal.

5. Le conseil municipal :

Philippe Camousseigt a démissionné du conseil municipal, ses contraintes professionnelles du travail en 3 x 8 ne lui permettant pas (ou presque) de participer aux réunions de conseils.

Robert Guilbot, maire de St Martin du Fouilloux de 1989 à 1995 nous a quitté.

Robert Guilbot né en 1925 avait été conseiller municipal de 1965 à 1971, puis avait fait 3 mandats de 1er adjoint, de 1971 à 1977 , de 1977 à 1983, de 1983 à 1989



6. Les évènements communaux :

➤ Le piquenique du 13 juillet au Terrier du Fouilloux, organisé avec La Chapelle Bertrand et Saurais nos communes limitrophes du Terrier a connu un grand succès malgré l'annulation du feu d'artifice afin de limiter le risque d'incendie lié à la sécheresse.

L'apéritif était cette année par St Martin du Fouilloux



➤ Le repas communal offert par la commune le dimanche 11 septembre et animé par Bruno de Blasis, a permis à une quarantaine d'habitants de passer une agréable journée, ponctuée de tours de magie et de prestidigitation pour petits et grands



8 . Les associations :

➤ RECREAFIL

RECREAFIL activité couture de la Gatinelle compte à ce jour 9 adhérentes qui se réunissent chaque lundi après-midi de 14h à 17h dans la salle du conseil de la mairie

Le but est de passer une bonne après-midi de détente tout en créant des ouvrages liés aux arts du fil

Il me faut quand même admettre que nous nous orientons de plus en plus vers le patchwork

Chaque année nous invitons d'autres clubs de la région à venir passer la journée et réaliser un ouvrage proposé par le club

Avis aux amatrices et amateurs



➤ Le club de scrabble :

- 7 à 9 joueuses les mardi après-midi, salle du conseil à la Mairie,
- Renseignements : Claudette PIN

➤ Loisirs Sportifs :

Que fait-on le jeudi à 19h00 à la salle des fêtes de St Martin du Fouilloux ?

On ne se rassemble pas pour l'apéro, mais au contraire, on vient se remettre en forme pour une heure de gymnastique douce (échauffement, travail musculaire, abdos, étirement...)

Pour maintenir ainsi la bonne humeur, nous avons quelques moments de convivialité avec la buche de Noël et la galette des rois (quand les conditions sanitaires le permettent) et la randonnée pique-nique de fin d'année, accompagnées de nos conjoints et enfants, qui se font un plaisir de participer à cette soirée.

Pourquoi vous ne viendriez-vous pas à nos séances de gym ? les 2 premières sont à l'essai et gratuites.

Composition du bureau :

Présidente : Geneviève RIGOMMIER, Trésorière : Marie-Paule MAROLLEAU, Secrétaire : Danielle BURET

Membres : Jacqueline VEILLON, Martine ALBERT

➤ Le club de Foot de St Martin :

L'association FSCM a été créée en 2018 par Charly Mazouin, président du club de football. Le but de cette création étant de se réunir entre amis afin de jouer au football et d'affronter les différentes équipes en championnat ainsi qu'en coupe. L'équipe joue en 5ème division.



Lors de l'assemblée générale, nous avons voté le bureau. Le président, Charly Mazouin a été réélu pour la cinquième année consécutive, l'entraîneur Aurélien Dano, la secrétaire et trésorière Marion Dargent ainsi que la vice-secrétaire Charline Guellerin.

Nous avons effectué plusieurs recrutements pour cette nouvelle saison 2022-2023, ce qui amène le club de football à un effectif d'une vingtaine de joueurs. De plus, deux sponsors ce sont joints à nous, le garage DELKO situé à Parthenay ainsi que Mr Billy Benoit, éleveur de moutons à Ayrion afin d'apporter une aide financière à l'association.

Nous vous attendons nombreux pour le premier match de championnat qui se déroulera le dimanche 2 octobre 2022 à 15h contre les Portugais de Parthenay. On compte sur vous pour venir nombreux au stade de St Martin du Fouilloux afin de passer un moment convivial et de partage.

➤ Air Yoga : "L'association Air Yoga, créée en septembre 2020, propose plusieurs cours hebdomadaires de Yoga aérien à la salle polyvalente de la mairie de Saint-Martin-du-Fouilloux.



Le Yoga aérien est une pratique novatrice qui mêle la pratique du Yoga et celle des disciplines aériennes circassiennes. A l'aide d'un tissu adapté, nous travaillons à la fois les étirements, le renforcement musculaire, la respiration, la relaxation, ainsi que des postures plus ludiques et acrobatiques.

Le Yoga aérien permet un renforcement rapide du haut du corps (abdomen, dos, bras) ainsi que la pratique facilitée des postures inversées.

Les créneaux pour la rentrée 2022 sont les suivants: Lundi & Jeudi 9h15, Mardi 17h45 & 19h pour les cours pour adultes, et le mercredi 14h30-15h30 pour le cours pour enfants 6-10 ans.

Cours limités à 8 personnes. Réservation indispensable au 06 14 80 27 78.

Séance d'essai à 10 euros/adulte, gratuite pour les enfants, puis abonnements au choix."

Crédit photo: Alexia Jarry Photographe

➤ L'Explic

Les juristes de L'Explic renseignent gratuitement toute personne ayant des questions d'ordre juridique : droit pénal (convocations, amendes, droits des victimes), droit du travail, des contrats, des familles et des successions, troubles du voisinage...

L'association peut également vous aider à rédiger vos documents et courriers juridiques tels que les résiliations, réclamations, contestations, etc. De plus, elle propose des activités ludiques autour du droit, de la justice et de la citoyenneté, à tout âge et notamment auprès des jeunes. Pour finir, elle peut vous guider quant aux démarches administratives à réaliser en ligne (par exemple, déclaration de cession d'un véhicule, accès au compte impots.gouv.fr).



9. Le conseiller numérique à votre disposition :

Corentin Chappet est le lundi de 9h45 à 12h15 à la mairie de St Martin du Fouilloux pour vous aider :

- prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).
- naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.
- connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.
- envoyer, recevoir, gérer mes courriels. Apprendre les bases du traitement de texte. Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone.
- créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus



Corentin Chappet

Conseiller numérique

conseilnumerique.paysmenigoutais@csc79.org

06 24 01 83 42

05 49 69 93 13

Centre Socioculturel du Pays Ménigoutais

20, rue du château - 79340 LES FORGES

<http://paysmenigoutais.csc79.org>



10. Dates à retenir :

Le 10 novembre à 20h Pot au Feu de la Gatinelle à la Salle Polyvalente.

Le 19 novembre à 20h Dîner de la Solidarité d'ACAMO la Salle Polyvalente

11. Contacts utiles:

➤ Ecole primaire-maternelle et cantine :

Ecole, renseignements et inscriptions à L'école à REFFANNES, tél : 05 49 70 21 87

Cantine et transport scolaire : renseignements et inscriptions à la mairie de Vausseroux tél : 05 49 70 21 19

➤ Collecte des déchets et déchetteries :

Notre commune est dans la zone de collecte du SMC et de ses déchetteries,

Tel : 05 49 05 37 10, mail : accueil@smc79.fr

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Juliet																															
Août																															
Septembre																															
Octobre																															
Novembre																															
Décembre																															

Déchetteries	Jours	Heures
La Crèche 05 49 05 31 63	Du lundi au samedi	9h-12h et 14h-18h
Ménigoute 05 49 69 10 66	Lundi, mercredi	9h-12h
	Vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h
Pamproux 05 49 76 38 97	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h
St-Aubin-Le-Cloud 05 49 63 26 40	Mercredi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h
St-Maixent-L'Ecole 05 49 76 22 82	Du lundi au samedi	9h-12h et 14h-18h
St-Pardoux 09 63 26 40 98	Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h
Secondigny 05 49 63 52 33	Lundi, jeudi, samedi	9h-12h et 14h-18h
Vasles 05 49 69 98 50	Mardi, jeudi	14h-18h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés. Elles sont exceptionnellement fermées le 24 et 31 décembre après-midi.

➤ Eau et Assainissement :
SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gatine), Tél 05 49 95 03 47, mail : contact@eaux-de-gatine.fr

➤ Electricité :
SEOLIS ;tél 0 969 397 901 Numéro urgence 24h/24 : 0 969 321 411

➤ ADMR :
Aide à domicile en milieu rural, bureau local : 9 route de Vautebis -79420 VAUSSEROUX
tél : 05 49 69 11 02

➤ CSC, Centre Socioculturel du Pays Ménigoutais : tél : 05 49 69 93 13

Les activités :

Petite Enfance : Le Multi-accueil "Les Mini'Gouttes", Relais Assistantes Maternelles et Parents, Ateliers d'éveil 2020, où nous trouver ..

Enfance : Programme d'été pour les petits et grands 2020, Accueil de loisirs Les Mercredis, Fonctionnement des Mercredis, Accueil avant et après l'école (AEPS), Activités Périscolaires (APS), Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Les Séjours VPY

Jeunesse : Campus de Projets Ménigoute, Foyer des JeunesVasles

Seniors : Aide au transport pour les activités CSC, Ateliers informatique,Ateliers mémoire

Ateliers de Loisirs : Restons à la maison, Les P'Tits Ateliers du CSC, Ateliers Cuisine, Le Scrabble, Le groupe Pétanque

Sorties et Evènements : Decovid Tour, Fête de "Barnabé" édition 2020 annulé, Cinéma – Vasles

Action sociale: Accès informatique, Epicerie sociale et solidaire "La Passerelle", "Parenthèse au Jardin", Permanences : AICM / Assistante sociale

Vente des Légumes BIO : Sur les marchés, Commande en ligne, Magasin "L'Escale fermière" - Les Forges